







Retour en images...



VISITE DE LA PRÉFÈTE DE L'AIN

Chantal MAUCHET, Préfète de l'Ain, était en visite dans la Dombes, le 1^{er} février dernier. L'occasion de lui faire découvrir la crèche de Neuville-les-Dames et la future recyclerie de la Dombes. Deux bâtiments certifiés Haute Qualité Environnementale, conçus notamment avec du bois local. Isabelle Dubois et les vice-présidents l'ont ensuite reçue pour lui présenter le Projet de Territoire et faire un point sur les différents dossiers en cours.





ENTRETENIR LE VERGER AGRODOMBES

C'est désormais un rituel. Chaque année, élus et agents de la Communauté de Communes de la Dombes se retrouvent pour une matinée « plantations » sur le verger AgroDombes, situé à Valeins. Armés de bêches et de sécateurs, ils ont taillé les arbres plantés les années précédentes, planté une haie et de nouveaux fruitiers, et créé une mare à côté de l'étang Prêle.





EAU AIN DOMBES SAÔNE 2050

Un moment important pour l'avenir du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau, appelé Eau Ain Dombes Saône 2050. Une réunion du comité de pilotage, rassemblant la Préfète de l'Ain, des élus des dix intercommunalités partenaires du projet, le Département de l'Ain, l'Agence de l'Eau, la Chambre d'Agriculture et les Syndicats des eaux et de rivières, etc... s'est déroulée le 26 janvier dernier à Marlieux. L'objectif était de valider le diagnostic de la ressource en eau en Dombes après une étude menée sur plusieurs mois, de se mettre d'accord sur les enjeux à l'horizon 2050 afin de préparer les actions qui en découleront..

LES FEMMES DE DOMBES

Le 8 mars, la CCD a organisé une conférence à l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes, en présence de la sénatrice Florence Blatrix-Contat. Intitulée « Comme une seule Homme », cette conférence était l'occasion de lancer la première édition du « Mois de la Femme en Dombes ».



EDITO

Chaque projet mené par la Communauté de Communes de la Dombes, est porté avec sérieux, parce que nous y croyons. Il existe toutefois des projets qui marquent plus que d'autres. Parce qu'ils résonnent dans nos souvenirs d'enfance. Parce qu'ils sont une synthèse de notre action pour le territoire. Parce qu'ils rassemblent au-delà des clivages. L'acquisition de la Tour du Plantay fait partie de ces projets-là. Cette Tour est un emblème du territoire, de son passé. Une image connue au-delà des frontières de la Dombes. Elle symbolise le patrimoine dombiste qu'il nous faut protéger, préserver.

Le projet pourtant ne se limite pas à cette seule tour et son logis. Il comprend également l'acquisition d'une ferme, de deux étangs et de terres agricoles. Des actions concrètes vont voir le jour, reposant sur la stratégie agricole votée en conseil communautaire et la préservation du foncier agricole. Car une Dombes sans agriculteur, n'est pas envisageable. Nous défendons avec acharnement, aux côtés de la Chambre d'Agriculture et de la SAFER, ce volet important de notre économie et de notre paysage.

Notre intercommunalité a engagé un travail important sur la mobilité. Une problématique qui concerne l'ensemble des habitants, des plus jeunes aux plus âgés. Après une étude poussée, nous entrons dans la mise en place d'actions concrètes. Cela concerne notamment la mise en place d'un maillage cyclable intercommunal, de lignes de covoiturage dynamique, de partenariats avec les collectivités voisines pour prolonger leurs dispositifs de transport... Ces actions seront travaillées dès cette année avec une réalisation progressive.

Nous avons également à cœur de développer l'offre culturelle de proximité. Chaque ville et village bénéficie dès cette année d'un concert gratuit proposé par Cuivres en Dombes et financé par la Communauté de Communes de la Dombes. Nous

sommes convaincus que le ensemble par des moments

bien-vivre « La Tour est un emblème du passe territoire, de son passé »

conviviaux comme ceux proposés par le festival. Nous subventionnons de nombreux événements sur le territoire, afin de pérenniser l'offre culturelle. Pour vous permettre de vous rendre compte de la richesse culturelle de la Dombes, nous avons créé et édité la brochure « Sortir en Dombes » distribuée avec ce numéro de Mag Dombes. N'hésitez pas à le feuilleter et surtout à profiter de ces animations!

Isabelle DUBOIS

Présidente

Des remarques ? Des questions ? Contactez-nous ! 04 28 36 12 12 - communication@ccdombes.fr Ou suivez-nous sur:







Mag Dombes, le magazine de la Communauté de Communes de la Dombes - N°11 - Mai 2024 - ISSN 2609 - 9683 • Directrice de la publication : Isabelle DUBOIS • Direction de la rédaction : Emilie FLEURY • Rédaction, conception et mise en page: Adelyne ZEGNA-RATA - service communication • Photographies: service communication, Dombes Tourisme, Maurice Benmergui, Adobe Stock. • Impression : Multitude - Imprimerie labelisée Imprim'Vert.

Des pêches d'étangs pour les scolaires



 ${f Q}$ ue chaque petit dombiste assiste, au moins une fois lors de sa scolarité, à une pêche d'étang. Voilà l'objectif que s'est fixée la Communauté de Communes de la Dombes. La pisciculture, les étangs et leur biodiversité sont des aspects majeurs de l'identité de notre territoire. Cependant, tous les enfants n'ont pas la chance d'assister à ces évènements traditionnels.

Ainsi, chaque année, des pêches d'étangs commentées sont proposées aux écoles. Cette année, ce sont les enfants de St-Paul-de-Varax, Versailleux et Marlieux qui ont pu bénéficier de ces animations, soit 80 enfants environ.

Au programme, l'explication en direct de la pêche, des échanges avec les pisciculteurs présents, l'histoire, le fonctionnement des étangs et l'observation des oiseaux. Des animations rendues possibles grâce à l'appui de l'APPED et aux pisciculteurs : la SCEA du Charpenet, l'EARL des Cyprins et la Coopépoisson.

L'objectif est d'élargir ce dispositif chaque année vers un plus grand nombre de classes.

En avril, du pain et du poisson de Dombes dans les cantines

Ce n'est pas un poisson d'avril. Avec l'Association de Promotion du Poisson des Etangs de la Dombes (APPED), la CCD a lancé pour la deuxième année consécutive, l'opération « En avril, du poisson de Dombes dans ma cantine ». Les cantines du territoire étaient invitées à proposer de la carpe au menu : terrine, soupe, carpe fumée... Pour le plus grand bonheur des papilles des enfants.

Autre repas, autre mets. En valorisant le blé produit sur notre plateforme de tests agricoles Agro'Dombes, plus de 120 pains ont été distribués dans les cantines du territoire. Environ 1500 enfants ont pu déguster ces pains fabriqués par le boulanger Le Levain Chef à Sulignat.

EN CHIFFRES









Une nouvelle structure France services à Villars-les-Dombes

Faciliter l'accès aux services administratifs, accompagner les usagers dans leurs démarches... Des missions confiées aux conseillères France services de la Dombes. Une structure similaire existe à Châtillon-sur-Chalaronne depuis 2008. Le nombre croissant des demandes (près de 4 000 demandes en 2023) a poussé les élus à réfléchir à un déploiement plus large du service.

C'est désormais chose faite avec l'ouverture, fin 2023, d'une nouvelle structure à Villars-les-Dombes et le recrutement de deux nouvelles conseillères France services.

« Nous intervenons dans des domaines très variés, explique Nathalie Roblin, conseillère France services à Villars-les-Dombes. Les demandes concernent majoritairement la retraite, avec une aide à la constitution des dossiers. Mais nous avons également de nombreuses demandes pour les papiers d'identité, les permis de conduire, les cartes grises ou les impôts ».

La dématérialisation des démarches a des conséquences sur la capacité des personnes à pouvoir gérer seules leurs papiers. « Il y a souvent l'idée que France services est destinée aux personnes en difficulté, c'est faux, poursuit-elle. Nous accueillons tous types de personnes, des jeunes aux plus âgées. La complexité des démarches administratives laisse de nombreuses personnes sur le bas-côté ».

France services est un véritable service à la population. L'aide et les conseils sont entièrement gratuits. « *Quand les habitants viennent à France services, on s'engage à leur trouver une solution,* se félicite Jean-Pierre Grange,

vice-président délégué à la Proximité de la CCD. On ne fait pas tout, mais nos agents vont se renseigner pour leur proposer une réponse adaptée ».

Autre particularité de France services dans la Dombes : la proximité. Des permanences ont lieu chaque semaine dans six communes du territoire, assurées par les deux structures Dombes Châtillon et Dombes Villars :

- Châtillon-la-Palud (mairie)
- Neuville-les-Dames (agence postale)
- Saint-André-de-Corcy (centre social Eclat)
- Saint-Nizier-le-Désert (mairie)
- Saint-Paul-de-Varax (mairie)
- Saint-Trivier-sur-Moignans (mairie)

Il est recommandé de prendre rendez-vous. Certains dossiers nécessitent du temps pour être complétés et peuvent engendrer une attente importante pour les usagers suivants. « Toutes nos conseillères sont formées et à l'écoute des usagers. Tout le monde est reçu avec bienveillance. A l'heure actuelle où l'on a de plus en plus de difficulté à avoir l'administration au téléphone, nous remettons de l'humain et ça fait du bien, » conclut Jean-Pierre Grange.

France service Dombes Villars:

- Du lundi au vendredi, sur rendez-vous de préférence
- 673 rue Pierre Poivre
- 04 74 55 98 23
- franceservices.villars@ccdombes.fr



Une inauguration avec la Préfecture

Les structures France services sont labellisées par l'Etat, qui finance également une partie de leur fonctionnement. Pour marquer l'ouverture de cette nouvelle structure, une inauguration était organisée le 7 mars dernier en présence de la Secrétaire Générale de la Préfecture, Virginie Guérin-Robinet, Isabelle Dubois, présidente de la CCD, Jean-Pierre Grange, vice-président et Pierre Larrieu, maire de Villars-les-Dombes.

3 questions sur... Le ZAN

Pour comprendre la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), Didier Locatelli du cabinet New Deal, expert en aménagement du territoire nous répond.

Qu'est-ce que le ZAN?

Cette loi vise à limiter l'artificialisation des sols. C'est important car cette artificialisation est le premier facteur de perte de la biodiversité, elle limite le stockage du carbone dans le sol et perturbe le cycle de l'eau

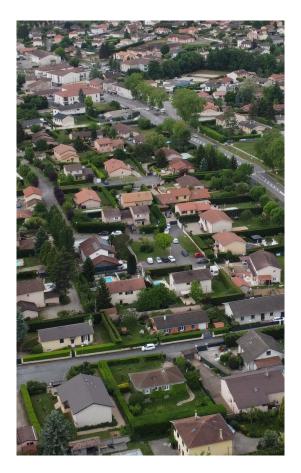
Le modèle d'aménagement du territoire français est en train d'être repensé. Actuellement, l'équivalent de 4 terrains de foot sont artificialisés en France toutes les heures.

Cela ne risque-t-il pas d'accentuer la crise du logement?

Depuis les années 80, l'artificialisation des sols a augmenté de 70 % en France, alors que la population n'a progressé que de 19 %. Il ne s'agit pas de ne plus construire, mais de rééquilibrer le pourcentage entre construction et rénovation. La crise du logement, c'est avant tout la question des coûts pour se loger. Il y a plus de 3,1 millions de logements vacants en France. Un chiffre qui a augmenté de 60 % en 20 ans. Et la population française va prochainement décroître.

Le ZAN ne représente-t-il pas un risque pour les zones rurales ?

Le ZAN est une réelle opportunité pour les territoires ruraux de faire revenir l'économie sur le territoire et permettre un rééquilibrage entre les centralités des communes et leurs périphéries.



Le mot de l'élu : François Maréchal, vice-président délégué au SCoT « Le ZAN, une démarche intercommunale »

« Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) porté par la CCD, sera en charge d'organiser ces évolutions. La baisse attendue de 50% de l'artificialisation des sols, à l'horizon 2031, impose de réfléchir à une nouvelle stratégie en matière de développement urbain et économique du territoire. Les objectifs se doivent d'être fixés en commun.

Des rencontres avec les communes ont été organisées pour informer les élus municipaux et engager une réflexion concernant l'avenir du territoire en intégrant les prérogatives de la loi, notamment sa prise en compte obligatoire dans les documents d'urbanisme locaux.

Toutes les communes sont importantes mais toutes n'ont pas les mêmes fonctions au sein du territoire. Sur ces sujets, la CCD et les communes doivent avoir un rôle moteur. Les élus sont conscients des difficultés liées à l'application de cette Loi. Ils reconnaissent sa pertinence quant à la protection de l'environnement et à la préservation du foncier agricole, et sauront, sans nul doute, s'investir pour que cette transition s'opère au mieux pour le territoire de la Dombes. »

Quelle Dombes voulons-nous dans 20 ans?

Sobriété foncière, difficultés de recrutement, mobilité, manque d'hébergement touristique... Autant de facteurs qui entravent ou pourraient entraver la qualité de vie sur le territoire. Avant toute action, il est important de comprendre quels sont les atouts de la Dombes, ses faiblesses, les attentes des habitants. La CCD a entamé cette démarche avec le bureau d'études Terre d'Avance. Des stands ont été installés sur les marchés, une quarantaine d'entretiens ont été conduits avec des élus et acteurs socio-économiques du territoire. Enfin des ateliers à destination des habitants ont été organisés, pour discuter des forces et faiblesses de la Dombes.

Cette démarche, appelée démarche de marketing territorial, est composée de trois étapes :

1. La conception d'une stratégie d'attractivité, en

mobilisant les acteurs de la Dombes.

Construire ensemble un diagnostic de territoire, identifier les publics cibles et leurs attentes, définir les enjeux clés, les défis à résoudre et les axes d'intervention.

2. L'élaboration d'un positionnement marketing et d'une stratégie d'attractivité de la Dombes

Une fois les publics cibles déterminés, le positionnement du territoire est à déterminer. Quels sont les atouts à mettre en avant, comment gommer certaines faiblesses ? Un plan d'actions sera élaboré.

3. La co-construction du plan d'actions

Il s'agira de définir les 20 actions prioritaires. Ces 20 actions seront portées par la CCD et ses partenaires et permettront d'améliorer l'attractivité de la Dombes pour ses habitants et des publics extérieurs.



Un peu d'histoire...

En 1355, le Traité de Paris met fin aux guerres entre le Dauphiné et la Savoie. Le sire de Thoire-Villars – qui était dans le camp dauphinois - doit désormais prêter l'hommage pour l'essentiel de ses terres au comte de

En 1373, la seigneurie du Plantay, possession du Sire de Thoire-Villars, est vendue, en partie à Louis II de Bourbon, et le reste, au comte Amédée VII de Savoie.

Le Plantay se retrouve alors à la frontière entre la Bresse, savoyarde, et les terres de la principauté de Dombes. Frontière qui suivait la rivière Rabat et le Renon jusqu'à la sortie du village. D'où sans doute la construction d'une petite forteresse, pour laquelle aucun plan d'origine n'a été retrouvé.

Cette situation dure deux siècles au cours desquels les souverains de Dombes et de Bresse sont en guerre.

En 1460, les bressans raflent du bétail aux fermiers dombistes. Des affrontements s'en suivent et mènent au siège de la forteresse du Plantay.

Les ouvrages inférieurs sont détruits mais la Tour, en protégeant la garnison, échappe à la destruction.

Le bâtiment voisin de la Tour, visible aujourd'hui, est sans doute une reconstruction postérieure à la destruction du château d'origine. Il est partiellement habité au cours de l'histoire pour servir essentiellement, jusqu'au début du XXème siècle, de logement d'un fermier puis de réfectoire pour les chasseurs de la propriété. A l'époque, les deux bâtiments étaient reliés au niveau du 1er étage.

Les derniers propriétaires avaient acquis le terrain au début du XXème siècle. La Tour servait alors de lieu de détente et de vacances pour la famille. Après le décès de leur père, les héritiers ont souhaité, qu'à l'avenir, le site puisse être ouvert au public.



Source : Archives départementales de l'Ain

Pourquoi acquérir la Tour du Plantay?

Fleuron du patrimoine de la Dombes, la Tour du Plantay offre la possibilité de créer une vitrine du patrimoine local et des actions inscrites au Projet de Territoire :

- Sensibilisation de tous les publics aux patrimoines de la Dombes
- Préservation de la biodiversité des étangs
- Soutien à la transmission et à la reconversion des exploitations agricoles
- Sensibilisation à l'alimentation durable pour tous.

Ainsi le projet d'acquisition ne porte pas sur la seule Tour, mais sur un projet plus large, qui mêle histoire, nature et agriculture. Un ensemble cohérent aux multiples activités.

La CCD s'est positionnée pour acquérir la ferme attenante, les deux étangs ainsi que plusieurs hectares de terres agricoles. Une acquisition rendue possible grâce à l'appui financier de l'Établissement Public Foncier de l'Ain et à l'accompagnement de la Safer.



Et après?

La propriété restera à l'image des pratiques traditionnelles de la Dombes, agricole et piscicole. Le site historique deviendra un lieu de découverte de la longue histoire tourmentée de notre territoire pour expliquer aux habitants, aux touristes et aux scolaires les richesses naturelles et culturelles. Les premières années, l'intérieur des bâtiments historiques ne sera pas ouvert, dans l'attente de travaux de restauration et de valorisation.

Un des atouts de la ferme, comprise dans la propriété, est de pouvoir compléter le projet historique et naturel par la remise en place d'une activité agricole (la ferme n'était plus utilisée). Et ceci en accord total avec les enjeux d'aujourd'hui notamment en matière d'installation de jeunes agriculteurs et de soutien à la production alimentaire locale.

Départ en retraite : vers un accompagnement des agriculteurs



Sous l'impulsion de la CCD, la Chambre d'Agriculture de l'Ain proposera prochainement aux agriculteurs proches de la retraite un accompagnement spécifique en vue de les aider dans la transmission de leur exploitation. Après échange direct sur le parcours souhaité pour la fin de carrière et sur la base d'une analyse de l'exploitation, il pourra être proposé à chaque agriculteur d'entamer une collaboration avec un ou plusieurs jeunes en recherche d'une ferme.

Suivre des espèces pour mieux comprendre la biodiversité

Dans le cadre de Natura 2000, pour mieux connaître la riche biodiversité dombiste, plusieurs suivis d'espèces sont organisés par la CCD et ses partenaires.

Sans surprise, la sécheresse de l'été dernier a particulièrement impacté la faune des étangs, notamment la Leucorrhine à gros thorax, une espèce de libellule menacée dont la Dombes héberge les principales populations.

De la même manière, les populations des cinq principales espèces de canards de la Dombes ont été particulièrement faibles en 2023, ainsi seuls 100 couples de Fuligule milouin étaient présents en Dombes qui en hébergent habituellement près de 500.

Des notes positives

Chez les échassiers, il faut noter le retour massif de l'Ibis falcinelle avec près de 50 individus. Après avoir disparu de la Dombes dans les années 1970, il a fait son retour en 2022 et 2023. Une bonne nouvelle pour cette espèce autrefois menacée d'extinction.

De la même manière, l'Échasse blanche voit ses effectifs rester stables avec près de 250 couples, soit la plus importante population française à l'intérieur des terres.



Des restrictions d'eau toujours en vigueur et nécessaires...malgré la pluie!



Oui, il a plu ces derniers mois en Dombes. En surface, ces pluies sont visibles : étangs et cours d'eau ont repris des couleurs et certains champs ont du mal à éponger les précipitations.

Pourtant la situation reste préoccupante ... Sous nos pieds, la nappe des cailloutis peine à se recharger. Et les restrictions préfectorales restent en vigueur avec une situation d'alerte renforcée dans la Dombes.

Alors pourquoi?

Principalement à cause des caractéristiques géologiques du territoire. Bien que le niveau de la nappe ait augmenté par endroits cet hiver, l'eau y pénètre difficilement. La faute à un sol argileux peu perméable. Après des années de déficit en eau, il faut beaucoup de temps pour reconstituer les stocks et la quantité reçue récemment ne compense pas encore les pertes. Espérons que l'été qui s'annonce sera moins chaud et moins sec que les précédents ...



Accompagner les changements de pratiques agricoles

Préserver la biodiversité, tout en maintenant une agriculture en Dombes. Les Mesures Agroenvironnementales et Climatiques et les Paiements pour Services Environnementaux constituent des outils pour soutenir des actions concrètes en faveur de l'environnement.

Des enjeux majeurs identifiés

Dans la Dombes, deux enjeux majeurs ont été identifiés, tout en gardant à l'esprit l'objectif de s'adapter au changement climatique :

- La préservation de la ressource en eau
- La reconquête de la biodiversité.

Cela passe par des actions en faveur des habitats naturels comme les prairies, les mares, les haies, qui constituent des réservoirs de biodiversité. L'objectif est également de réduire l'utilisation des pesticides.

Vers un nouveau programme agro-environnemental et climatique

Un premier programme avait réuni, entre 2017 et 2023, 96 exploitations agricoles, avec des résultats positifs. Forte de cette réussite, la CCD a fait le choix de porter un nouveau PAEC pour 5 ans. Les objectifs restent les mêmes, en concentrant autour du maintien d'habitats favorables à la faune et à la flore. Seuls changements : l'enveloppe budgétaire qui est doublée par rapport à 2023 et le périmètre d'intervention qui couvre désormais la quasi-totalité de la Dombes.

LE PAEC 2023 EN CHIFFRES



22 exploitation engagées



221 506

euros sur 5 ans

Des formations pour les agriculteurs

Préserver l'eau et la biodiversité, ça s'apprend. Pour accompagner les agriculteurs engagés dans ces dispositifs, la CCD, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'ADABIO, organise des formations sur plusieurs thèmes. La dernière en date portait sur la gestion des prairies permanentes. Ces formations visent à améliorer la prise en compte des enjeux agroenvironnementaux dans les pratiques agricoles.



Le saviez-vous?

Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) de la Dombes sont les seuls de France à inclure des pisciculteurs. Treize d'entre eux participent au programme, avec 90 étangs engagés dans la démarche. Un signe fort pour ce métier si important pour notre territoire.

12

Distribution des bacs jaunes, ce qu'il faut savoir

Depuis le 2 avril, la distribution des bacs jaunes a repris sur le territoire et se poursuivra jusqu'au 31 juillet. Un courrier a été envoyé à chaque foyer pour expliquer la démarche, voici les principales informations à retenir. Retrouvez tous les horaires des permanences de distribution des bacs sur notre site internet.

Puis-je aller chercher mon bac n'importe où ?

Tout dépend de votre commune d'habitation. Ainsi le retrait se fera dans les déchèteries de Chalamont (entre le 2 avril et le 4 mai), Villars-les-Dombes (entre le 6 mai et le 22 juin) ou Saint-André-de-Corcy (entre le 24 juin et le 31 juillet), en fonction de votre lieu de domicile.

Comment retirer mon bac?

Il suffit de vous rendre en déchèterie pendant les permanences avec le courrier ou une facture de redevance incitative. Il est inutile de prendre rendez-vous. En revanche chaque usager est tenu de respecter le lieu et la période de récupération de son bac.

Quel véhicule dois-je prendre pour récupérer mon bac?

Les bacs de 240 L entrent dans l'immense majorité des véhicules en rabattant les sièges arrière.

Pourquoi les bacs jaunes sont pucés ?

Comme pour les bacs destinés aux ordures ménagères, les bacs jaunes sont équipés d'une puce d'identification pour faciliter leur géolocalisation pendant les collectes (repérage des refus de collecte, localisation des bacs volés...). Un bac jaune non pucé sera quand même collecté.

Depuis le 1er avril, les déchèteriess sont passées à l'heure d'été! Pensez à votre carte magnétique pour vous y rendre.

Pourquoi supprimer les sacs jaunes?

D'abord pour des raisons de respect des conditions de travail des salariés en charge de la collecte. La collecte en sac augmente les blessures (comme les coupures, piqûres) et les troubles musculosquelettiques. Les agents s'exposent également à des risques biologiques (exposition aux seringues, moisissures...).

Ensuite pour des raisons environnementales : la loi AGEC vise la suppression des plastiques à usage unique.

Enfin, pour des raisons économiques : les bacs jaunes permettent une économie de 50 000 € par an correspondant à l'enveloppe financière pour l'achat de sacs jaunes.

Les sacs jaunes ne seront plus collectés à partir du 1^{er} septembre 2024.

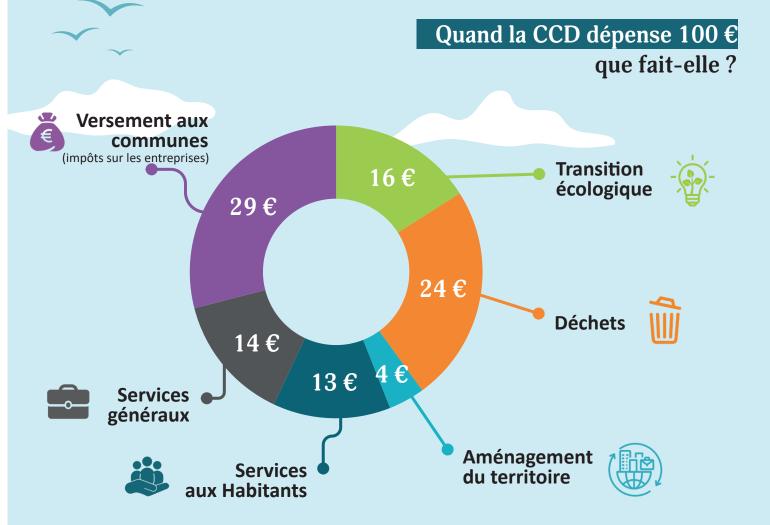
J'ai laissé passer la date pour récupérer mon bac, que faire ?

Passée la date de récupération du bac, l'usager devra se rapprocher du service déchets pour passer commande au 04 28 36 12 12 ou service. dechets@ccdombes.fr.

Attention, la gratuité des bacs jaunes est valable jusqu'au 1^{er} septembre 2024.



Budget réalisé en 2023



Quand la CCD reçoit 100 €

d'où viennent-ils?

48 € Impôts locaux

27 €

Produits des services
(redevance incitative, SPANC...)









Plateforme Sport Santé: du sport adapté à tous

Le message est désormais assimilé : le sport est un véritable allié d'une bonne santé. Pourtant, il n'est pas toujours facile de s'y mettre. Et encore moins de s'y tenir. La plateforme Ain Sport Santé aide tous les profils à reprendre une activité physique adaptée à ses capacités.

Après un entretien de motivation et une évaluation de la condition physique, les participants sont orientés vers des ateliers passerelles, bien-être et sport santé. Des éducateurs sportifs proposent alors une activité adaptée et un accompagnement individualisé. Désormais, des ateliers passerelles sont organisés à Châtillon-sur-Chalaronne, Saint-André-de-Corcy et à la piscine de Villars-les-Dombes. Les autres types d'ateliers sont organisés par des structures sportives locales.

Ces ateliers visent également à faciliter le recours à l'activité physique adaptée pour des personnes atteintes de maladie chronique.



Plus d'infos sur ain-profession-sport.fr ou au 04 28 000 110.

Les RPE de la Dombes, votre guichet unique de la Petite Enfance



Vous avez des interrogations concernant l'accueil de votre enfant ou de votre futur enfant ? Pour une demande de pré-inscription en crèche ou une recherche d'assistant maternel ? Les RPE de la Dombes (Relais Petite Enfance) répondent à toutes les questions.

Cinq RPE sont présents sur le territoire : Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Marlieux, Saint-André-de-Corcy et Villars-les-Dombes. N'hésitez pas à les contacter.

L'Une salle des jeunes itinérante!

Conduit par les animateurs jeunes du territoire, le J' sillonne le territoire en proposant animations et activités. Pour retrouver son itinéraire, il suffit de flasher ce QR Code.



Pour les vacances, pensez au sport pour vos ados!

Comment occuper mon ado pendant les vacances ? La CCD vous aide à répondre à cette question grâce aux vacances sportives.

Il s'agit de séances de sport, encadrées par un éducateur sportif, entièrement gratuites et sans inscription. Les jeunes se retrouvent, décident ensemble du sport qu'ils souhaitent pratiquer.

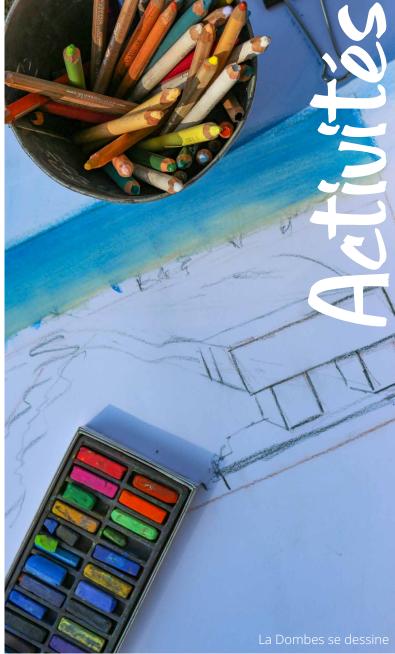
Trois heures pour se dépenser, découvrir de nouveaux sports, faire du sport au plus près de chez soi. Des séances spéciales filles sont même régulièrement organisées.

Pour retrouvez toutes les dates des vacances sportives, rendezvous sur www.ccdombes.fr.











Etangs et Châtillonsur-Chalaronne



Avril à Août



Adultes & enfants



Réservation obligatoire

Dates, infos & réservation

DOMBES TOURISME 04 74 55 02 27

Dombes Tourisme vous propose de découvrir la Dombes, ses étangs et son patrimoine au travers au travers d'activités ludiques et artistiques! Sorties forêts, observation de la faune et de la flore, atelier poterie au bord d'un étang, initiation au dessin à Châtillon-sur-Chalaronne ou en pleine nature...

Choisissez la sortie qui vous correspond!

Nouveautés 2024

- · Châtillon en noir et blanc
- · La Dombes au bout des doigts : Initiation à la poterie, au bord d'un étang et avec la flore dombiste



WWW.DOMBES-TOURISME.COM

Bien vieillir en Dombes

Un salon pour tous les jeunes de plus de 60 ans!



EXPOSANTS
CONFÉRENCES
ATELIERS
TOMBOLA

Réflexologie
Dépistage visuel
Simulateur de vieillissement
Restauration possible sur place

MARDI 11 JUIN 9 h - 18 h ENTRÉE GRATUITE

HALLE DES SPORTS - VILLARS-LES-DOMBES

Avec le soutien de :







